

<https://enseignants.se-unsa.org/Blanquer-sait-faire-un-bon-Cappei-ou-pas>



Enseignants de l'Unsa

Blanquer sait faire un bon Cappei (ou pas...)

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : jeudi 8 juin 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Ou comment le ministre va réussir à mettre en place une formation renouvelée...

Préparé par la précédente équipe ministérielle, le Cappei va connaître sa première année de fonctionnement à la rentrée 2017. Pour nous, au SE-Unsa, cette nouvelle organisation contient les germes d'une approche revitalisée de la formation des enseignants spécialisés. Mais il ne faudrait pas que sa mise en place offre le spectacle d'un dispositif mal pensé et forcément voué à l'échec. C'est pourquoi, en amont de la CAPN qui se tient, le SE-Unsa a [alerté le ministère](#) sur les conditions de mise en œuvre.

L'examen des demandes nous a apporté des éléments qui confirment les approches parfois chaotiques qui ont jalonné cette nouvelle organisation. Impréparation des Espe, recrutement de formateurs inachevé, articulation non maîtrisée des modules, lieux de formation indéfinis, équivalence entre anciennes et nouvelles appellations mal établie ont conduit des IA-Dasen à repousser les dates de CAPD et nombre de potentiels stagiaires à renoncer à leur projet.

On retrouve dans la palette des dispositions des départements où aucune formation n'est proposée jusqu'à des informations toujours pas données aux stagiaires sur leur berceau ou sur leur tuteur. Alors que les contenus de la formation au Cappei sont en discussion depuis plus d'un an, nous ne comprenons pas pourquoi certaines formations ne seraient pas mises en place dès cette rentrée scolaire. C'est pourquoi, nous avons demandé que des modalités soient trouvées de manière à respecter l'égalité territoriale.

Certes, une modification de cette importance nécessite des ajustements et cette première année devra subir des calages qui seront utiles pour la suite mais le ministère doit tout mettre en œuvre pour que nos collègues ne soient pas lésés par la situation. Par exemple, nous ne pouvons accepter à l'image de l'académie de Strasbourg qu'aucune offre ne soit faite pour cette rentrée. Enfin, la question des lieux de regroupements doit être levée au plus tôt pour laisser le choix aux collègues de maintenir ou pas leur candidature.

Pour terminer, le nombre de prétendants émanant du 2nd degré sera à terme exponentiel et impose du coup un remodelage des instances paritaires car désormais, des collègues issus de plusieurs corps peuvent postuler sur les mêmes postes sans qu'aucune commission paritaire commune n'examine ces candidatures. Aussi, nous demandons la mise en place de commissions "inter degrés" académiques pour les décisions de départ en formation.

C'est à ce prix que le Cappei sera accepté par la profession.